

REGLEMENT du Nocturne de Romillé

Double Homme / Dame / Mixte

P10/P11/P12

3 mars 2017 à Romillé (35)

Autorisation : 16.BRET.35/TI.I./011

1. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD. Le règlement fédéral sera appliqué pour tous les points non cités ci-dessous.
2. Tout joueur ou joueuse non présent(e) sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait. L'échauffement est de 3 minutes, ce délai débute à l'appel des joueurs.
3. Le test des volants doit se faire pendant les 3 min d'échauffement.
4. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Celui-ci pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
5. Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBA sera exigée sur les terrains
6. Tout joueur ou joueuse s'absentant de la salle doit le signaler au juge arbitre sous peine de disqualification.
7. Tout joueur ou joueuse encore en compétition et quittant volontairement le tournoi sans motif médical s'expose à des sanctions ultérieures par le comité départemental ou la ligue.

8. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match.
9. Le plateau de jeu est réservé au juge arbitre, arbitres, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs aux emplacements réservés pour le coaching
10. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match
11. Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, ...) sera compté « faute » pendant le jeu sauf une fois au service.
12. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier du tournoi. Les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif, les matchs pourront être appelés avec un maximum de 1 heure d'avance par rapport à cet échéancier.
13. Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le Juge Arbitre
14. Les joueurs devant quitter le gymnase devront obtenir l'accord du Juge Arbitre
15. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents
16. Les décisions des Juges-arbitres et de l'organisation sont sans appel.
17. La date limite des inscriptions est fixée au **Vendredi 24 février 2017**
18. La constitution des tableaux aura lieu le **Lundi 27 février 2017**
- 18b. La date de prise en compte des classements est le **Jeudi 16 février 2017**

19. Le montant de l'engagement est de 9 euros pour 1 tableau. Il n'est autorisé qu'un seul tableau par joueur. En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après la constitution des tableaux dès le **Lundi 27 février 2016**.

20. Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 paires avec deux sortants si possibles, sauf en cas de poule unique de 4 ou 5. Seront récompensés les vainqueurs et finalistes pour les tableaux supérieurs à 5 paires. Dans le cas d'une poule unique de 4 ou 5, seront récompensées les 2 premières paires de la poule.

21. L'organisation se réserve le droit de regrouper des catégories en fonction des inscriptions.

22. Le nombre maximum de participants étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, accompagnées du règlement. Tout tableau pourra être clos avant la date limite des inscriptions dès lors qu'il sera complet.

21. Les volants seront fournis à parité par les joueurs. Les joueurs pourront jouer en plumes uniquement si l'ensemble des joueurs présents sur le terrain l'acceptent.

21b. Le volant officiel sera le Volant Plastique Yonex MAVIS 300. Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente à la table de Marque (10€ le tube)

22. Les matchs seront en auto-arbitrage.

23. Les premiers matchs seront lancés dès 19h30 le vendredi 03 mars 2017

24. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition

25. Des photos pourront être prises tout au long du tournoi

26. Toute inscription au tournoi implique l'adoption du présent règlement